

N° 685. CONVENTION INTERNATIONALE POUR LA RÉPRESSION DE LA CIRCULATION ET DU TRAFIC DES PUBLICATIONS OBSCÈNES. SIGNÉE À GENÈVE LE 12 SEPTEMBRE 1923¹

N° 1845. CONVENTION INTERNATIONALE DE L'OPIMUM, AVEC PROTOCOLE. SIGNÉE À GENÈVE LE 19 FÉVRIER 1925²

N° 3219. CONVENTION POUR LIMITER LA FABRICATION ET RÉGLER LA DISTRIBUTION DES STUPÉFIANTS, AVEC PROTOCOLE DE SIGNATURE. SIGNÉE À GENÈVE LE 13 JUILLET 1931³

SUCCESSION

Notification reçue le:

1^{er} novembre 1971

FIDJI

¹ Société des Nations, *Recueil des Traités*, vol. XXVII, p. 213. Pour les faits ultérieurs concernant cette Convention publiés dans le *Recueil des Traités* de la Société des Nations, voir les références données dans les Index généraux n°s 1 à 9. Voir aussi « Protocole amendant la Convention pour la répression de la circulation et du trafic des publications obscènes conclue à Genève le 12 septembre 1923, signé à Lake Success (New York) le 12 novembre 1947 » dans Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 46, p. 169, ainsi que p. 281 et 282 du présent volume.

² Société des Nations, *Recueil des Traités*, vol. LXXXI, p. 317. Pour les faits ultérieurs concernant cette Convention publiés dans le *Recueil des Traités* de la Société des Nations, voir les références données dans les Index généraux n°s 3 à 9. Voir aussi « Protocole, signé à Lake Success (New York) le 11 décembre 1946, amendant les Accords, Conventions et Protocoles sur les stupéfiants conclus à La Haye le 23 janvier 1912, à Genève le 11 février 1925 et le 19 février 1925 et le 13 juillet 1931, à Bangkok le 27 novembre 1931 et à Genève le 26 juin 1936 » dans Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 12, p. 179, ainsi que p. 275 du présent volume.

³ Société des Nations, *Recueil des Traités*, vol. CXXXIX, p. 301. Pour les faits ultérieurs concernant cette Convention publiés dans le *Recueil des Traités* de la Société des Nations, voir les références données dans les Index généraux n°s 6 à 9. Voir aussi « Protocole, signé à Lake Success (New York) le 11 décembre 1946, amendant les Accords, Conventions et Protocoles sur les stupéfiants conclus à La Haye le 23 janvier 1912, à Genève le 11 février 1925 et le 19 février 1925 et le 13 juillet 1931, à Bangkok le 27 novembre 1931 et à Genève le 26 juin 1936 » dans Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 12, p. 179, ainsi que p. 275 du présent volume.